



DELIBERATION
du
CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 080-218006450-20260605-D_2026_06_634-DE



SEANCE DU 05 JUIN 2026

Date de la convocation

Membres en exercice

29

Membres présents

22

Membres représentés

7

Membres
absents/excusés

0

Nombre de suffrages

exprimés

29

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à 17h00, le conseil municipal de la commune de Roye légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier VALIN, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS : Olivier VALIN, Corinne FROMENTIN, Bruno THOREL, Robert DORIGO, Aurélie DA SILVA, Fabrice FROMENTIN, Ludivine GOY, Corentin THOREL, Carole CHEVALIER, Emmanuel VANGHELUE, Fabienne SOMMERMONT, Frédérique PLET
Freddy DEMOEN, Marilou CHEVALIER, Frédéric LEGUAY, Jean-Pierre RAMU, Anne CHELLÉ, Delphine DELANNOY, Loïc CARETTE, Sophie SOUFFLET, Yohann WILLMANN Grégory BOSCO.

ABSENTS REPRESENTES :

Éric GUIBON pouvoir à Frédérique PLET
Géraldine SKRZYNSKI donne pouvoir à Fabrice FROMENTIN,
Claire MIGNET donne pouvoir à Frédéric LEGUAY,
Hervé LAMBELIN donne pouvoir à Carole CHEVALIER
Marie-Laure BITZ donne pouvoir à Anne CHELLE
Sophie SOUFFLET donne pouvoir à Olivier DEVILLERS,
Salima TIDDARI pouvoir à Delphine DELANNOY,

A été nommée secrétaire : Madame Carole CHEVALIER

D2026-06-634

VENTE D'UN LOT N°5-LOTISSEMENT COMMUNAL-LE VERGER

Vu l'article L.2122-21 et L.2141-1 du Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'article L.442-1 à L.442-14 du code de l'urbanisme,
Vu la délibération n°D2022-01-005 du 26 janvier 2022 portant création d'un budget annexe pour le lotissement « Le Verger »,
Vu le permis d'aménager n°080 685 24 R0002 autorisé le 24 juin 2024,
Vu le permis d'aménager modificatif n°080 685 24 R000 -M01 autorisé le 18 novembre 2025,
Vu l'offre d'achat pour le lot 05 en du 01 juin 2026 transmise par Monsieur Timy AMORY et Madame Pauline DINOUARD domiciliés à MARQUIVILLERS (Somme), d'un montant de 32 110 € annexée à la présente délibération,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents utiles à l'exécution de la présente délibération
- d'inscrire la recette correspondante au budget annexe « Lotissement-rue de Montdidier »

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 080-218006450-20260605-D_2026_06_634-DE

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Exécution de la délibération :

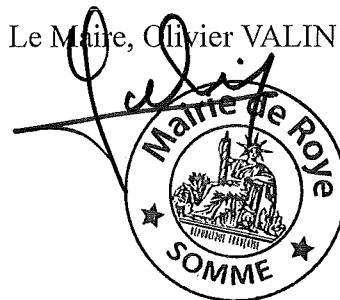
(Articles L.2131-1 et L.2131-2 du code des collectivités territoriales)

Affichée en mairie le : 08/06/2026

Enregistrée à la préfecture de la Somme le : 08/06/2026

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération

Le Maire, Olivier VALIN



M. Amory Timy et Mme Dinouard Pauline
4 ter rue de la haut
80700 Marquivillers
06.68.44.33.87
Timy-80@live.fr

Objet : Offre d'achat pour le lot n°5 du lotissement Le Verger

À l'attention de Monsieur le Maire,

Nous soussignés, **M. Amory Timy et Mme Dinouard Pauline**, formulons par la présente une offre d'achat pour le lot n°5, d'une superficie de 494 m², du lotissement **Le Verger** à Roye, au prix de **32 110 €**.

Nous souhaitons réaliser sur ce terrain notre projet de construction de résidence principale. Nous précisons que **M. Amory Timy est salarié de la SANEF à Roye**, ce qui renforce notre volonté de nous installer durablement sur la commune de Roye.

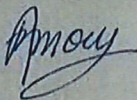
Notre projet sera conditionné à l'obtention d'un prêt immobilier ainsi qu'à l'obtention du permis de construire.

Vous remerciant par avance de l'attention portée à notre demande et dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

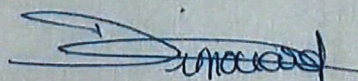
À Marquivillers, le 01 / 06 / 2026

Signatures

M. Amory Timy



Mme Dinouard Pauline



*Bon pour acceptation de l'offre d'achat
du 01/06/2026 au prix de trente-deux
mille cent dix € pour le bien situé
dans le lotissement "Le Verger" lot n°5
Fait le 08/06/2026 à Roye*

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le



ID : 080-218006450-20260605-D_2026_06_634-DE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME

Ville de Roye

Rue de MONTDIDIER
Lotissement "Le Verger"

Plan de Vente - Lot N°5

Parcelles cadastrées section AO n°s
Échelle 1/200

Légende

- Limite de lot
- Sommet du Lot
- Lot N°1
- Numéro du Lot
- Surface du Lot
- Polygone d'implantation
- Couture Prospect
- Interruption d'entrée caractéristique
- Emplacement des coffrets
- Entrée caractéristique
- Couture Périmétrique
- Nivellement en date du 06/07/2023



Coordonnées X,Y rattachées dans le système : Lambert CC50

Nivellement en date du 06/07/2023 - Précision du G.P.S. en date du 06/07/2023

Ce plan est la propriété de A.GEO Géomètres Experts S.A.S. Il ne peut être utilisé ou reproduit sans autorisation expresse.

Bureau secondaire : 11 Rue des Ammonciades BP 50 071 80700 ROYE Tel. 03 22 87 11 41 - Fax. 03 22 87 42 60 Mail : ageo-roye@orange.fr Permanence : 1 bis, rue des minimes Bureau 3 60200 COMPIEGNE Tel. 03 44 31 21 20 - Fax. 03 22 78 05 18		Bureau secondaire : 37, rue Georges CLÉMENTEAU BP 40 223 80200 PERONNE Tel. 03 22 84 33 75 - Fax. 03 22 84 13 08 Mail : ageo-peronne@orange.fr Permanence : 40, rue Jules FERRY BP 70 057 80300 ALBERT Tel. 03 22 75 28 89 - Fax. 03 22 84 13 08 Mail : ageo-montdidier@orange.fr	
Affaire n°A-231527		Disque Dur 1TO	
28/01/2025		A-231527.tpj	
BORNAGE		DIVISION	
COPROPRIÉTÉ		TOPOGRAPHIE	
IMPLANTATION		MATRISE D'OEUVRE	
TRAVAUX CONNEXES		AMÉNAGEMENT URBAIN	
Index		Date	
a		28/01/2025	
Modifications		Création du plan de vente	

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le



ID : 080-218006450-20260605-D_2026_06_634-DE